

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage :

THEO2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Liste des finalités

En 2024-2025, vous pouvez encore débiter une finalité didactique. Dès septembre 2025, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra entamer:

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#)

> [Finalité approfondie](#) [prog-2024-theo2m-ltheo201a]

> [Finalité didactique](#) [prog-2024-theo2m-ltheo201d]

Finalité approfondie [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant choisit une des cinq filières ci-dessous.

Bloc
annuel

1 2

○ Contenu:

O2132	Philosophie de la religion (questions spéciales)	Jean Leclercq Marc Maesschalck	FR [q1] [30h+0h] [4 Crédits] 	Bloc annuel 1 2 x x
-------	--	-----------------------------------	--	------------------------------



LTHEO2322



Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement dans les années supérieures de l'enseignement secondaire. Le programme vise le développement des compétences suivantes : la conception, la planification et l'évaluation des pratiques ; la réflexion sur les pratiques et leur contexte ; la compréhension de l'institution scolaire, de son cadre et de ses acteurs. Le dispositif comporte trois types d'activités : des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (60h) des séminaires ; des cours magistraux. Ces activités sont réparties en deux catégories : les stages, cours et séminaires transversaux, communs à toutes les disciplines. Ils portent le sigle AGRE (13 crédits) ; les stages, cours et séminaires propres à la(aux) discipline(s) (17 crédits). La finalité didactique des masters 120 intègre la formation diplômante « Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur » ou AESS (300h - 30 crédits), en référence aux Décrets du 8 février 2001 et à celui du 17 décembre 2003 (concernant les fondements de la neutralité) relatifs à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique. Ces 30 crédits constituent également le programme de

Cours au choix de la filière histoire du christianisme [8.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

Choisir 2 cours parmi :

⌘ LTHEO2170	Approche comparée des religions 🌐	Philippe Cornu	[FR] [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	x
-------------	-----------------------------------	----------------	-------------------------------	---

Cours au choix de la finalité didactique [8.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Choisir 2 cours parmi :

Bloc
annuel

1 2

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ∅
-

0 Langues (8 crédits)

Grec biblique (5 crédits) prérequis, test dispensatoire en début d'année Anglais (3 crédits), test dispensatoire en début d'année

THEO2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [> Conditions d'accès générales](#)
- [> Conditions d'accès spécifiques](#)
- [> Bacheliers universitaires](#)
- [> Bacheliers non universitaires](#)
- [> Diplômés du 2^o cycle universitaire](#)
-

compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS).

Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

Tous les bacheliers

[Accès sur dossier](#)

Sous réserve d'acceptation du dossier, accès moyennant compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS).

Bacheliers étrangers

Tous les bacheliers

[Accès sur dossier](#)

Sous réserve d'acceptation du dossier, accès moyennant compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS).

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
Tout bachelier délivré dans un cursus de type court - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenc91 0 9.80i 1972 0 cm 0 1 -1 0 0 0 cm 0 0n3.220.472 44.400002 cm -1 0 1 0 1 0 1 0 34.[(le99351cifiques)] TJ ET Q q 1 0 0 1 244.444 379.951			

d'université : Théologie
pastorale

Tous les masters

[Accès sur dossier](#)

Sous réserve d'acceptation du dossier, accès moyennant compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS).

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

ACCÈS SUR DOSSIER

En cas d'admission sur dossier, celui-ci doit être adressé au Vice-doyen de la Faculté de théologie et d'étude des religions, Grand-Place, 45 bte L03.01.01 à 1348 Louvain-la-Neuve.

Le dossier présenté comprendra au moins :

- Un Curriculum vitae
- Copie des diplômes déjà obtenus
- Copie des relevés de notes

Le Vice-doyen détermine après examen du dossier et en concertation avec le responsable académique du programme l'éventuel complément de formation.

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La [Réforme des Titres et Fonctions](#), en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

Le **tronc commun** est conçu de manière à favoriser une approche nettement interdisciplinaire de la théologie. Pour ces principales activités, les cahiers de charges prévoient une interaction entre enseignement et recherche, ce qui doit permettre à tous les étudiants, y compris ceux de la finalité didactique, de s'initier à la recherche dans les divers domaines de la théologie.

Le choix d'une des 5 filières de la **finalité approfondie** permet à l'étudiant de ne pas se disperser dans l'approfondissement de multiples méthodologies (exégèse biblique, histoire, réflexion dogmatique, éthique et pastorale), mais au contraire de cibler son apprentissage dans un domaine, de manière à atteindre un niveau suffisant au cas où il envisagerait une recherche doctorale. Dans ce cas, l'accompagnement par l'enseignant peut être personnalisé, l'apprentissage de la méthodologie spécifique d'une discipline théologique étant situé dans des séminaires de recherche où la méthodologie propre à la discipline donne lieu à des exercices pratiques faisant l'objet d'évaluations formatives.

Pour la **finalité didactique**, l'ampleur du tronc commun (qui, avec le mémoire, est de 90 crédits) permet que l'apprentissage du métier d'enseignant ne se fasse pas au détriment d'une solide formation de base aux diverses disciplines théologiques et à leurs méthodes propres.

L'**interdisciplinarité** entre les domaines de la théologie (mais aussi avec la philosophie et les sciences humaines) est favorisée spécifiquement dans les deux séminaires généraux (THEO2110 De l'heuristique à la communication scientifique en théologie [1er bloc annuel] et THEO2000 Séminaire d'intégration théologique [2e bloc annuel]). Dans les diverses disciplines, l'interdisciplinarité est structurelle. Ainsi, par exemple, l'exégèse biblique articule la philologie, l'histoire, les théories littéraires ; la théologie dogmatique et l'éthique recourent à la philosophie, à l'histoire de la pensée et à diverses sciences humaines ; la théologie pastorale s'appuie sur la sociologie, l'anthropologie et la psychologie.

Situations d'apprentissage et stratégies d'enseignement. Les cahiers de charges des activités prévoient une variété de modes d'enseignement en fonction de ce qui est le plus pertinent par rapport à la discipline théologique envisagée et à sa méthodologie propre. Le fait que, dans la plupart des activités des questions spéciales soient envisagées permet une étude de cas, une approche par problème impliquant la mobilisation de savoirs et de compétences variées.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les modes d'évaluation sont précisés dans le cahier de charges de chaque activité. Pour les séminaires, une évaluation formative est prévue.

L'évaluation peut se faire principalement sous forme d'examen classique oral ou écrit et de travaux écrits avec évaluation formative.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement ne sont pas pondérées, excepté le mémoire qui a une valeur sept fois supérieure à une autre unité d'enseignement.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Ouverture internationale

Pour les étudiants en théologie de l'UCLouvain, les [échanges Erasmus](#), permis au stade du bachelier, seront favorisés au niveau du Master. En outre, seront promus, en particulier, les échanges avec les Facultés de théologie de la KULeuven, de l'Université de Strasbourg et de l'Université catholique de Lyon.

Attractivité internationale

En Europe francophone, ce programme de master n'est reconnu par les pouvoirs publics qu'à l'UCLouvain, à l'Université Marc Bloch de Strasbourg et à l'Université de Fribourg (CH). Il ouvre en plus la possibilité d'[obtenir une licence canonique en théologie](#) (*Sacrae theologiae licentiatus*) aux étudiants qui sont dans les conditions voulues pour obtenir ce titre. Cette possibilité représente un élément d'attraction important pour les étudiants ecclésiastiques provenant des pays en développement.

